

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/12/2024 OUISTREHAM-RIVA-BELLA Application agréée légite les des Délibérations

99_DE-014-211404884-20241216-DL20241216_

DEL20241216_12B Du 16 décembre 2024 CM6.2024

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P): Paul BESOMBES, Christophe GSELL (P. M. CHAUVOIS), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER)

Absents non excusés : Amélie NAUDOT Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances:

FINANCES COMMUNALES ET GRANDS PROJETS – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – CREATION ET MODIFICATIONS - validation des ajustements apportées aux AP et CP sur l'exercice 2025

DEL20241216_12B Présents : 25 Pouvoirs : 2 Abstentions : 7 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 12/12/2024

napporteur : Will ajor 10 cm o jinanees aa 12, 12, 2021

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des nouveaux crédits de paiements au titre de l'exercice 2025.

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 7 abstentions¹, VALIDE les modifications apportées aux autorisations de programme suivantes et DECIDE d'inscrire les sommes des crédits de paiements telles que modifiées au budget de l'exercice 2025 :

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) – BUDGET 2025									
	Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)									
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP (€)			Montant des CP (€)					
/ DEL		pour mém. : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM6.2024	Total AP cumulé exercice 2025	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	Propos°Modif. Sur 2025	CP ouverts exercice 2025			
	Dépenses									
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000	+2 000 000	2 751 000	751 000	= .	100 000			
7 Modif.12/06/23	2 ^{ème} SALLE CABIEU	1 630 000	-	1 630 000	1 630 000	-	0			
8 Modif.17/06/24	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 823 000	=	2 823 000	2 823 000	-	0			
9 Modif.17/06/24	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000	-	120 000	96 000	-	24 000			
22-1 D6.12/9 modif.18/12/23 Modif.17/06/24	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 395 000	-	2 395 000	1 595 000	-	750 000			

¹ MM Chauvois (+ Pouvoir M. Gsell), Meslé, Tison et Frenod et Mmes Segaud Castex et Le Bas s'abstiennent.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2024 OUISTREHAM-RIVA-BELLA DEL20241216_12B

Application agréég Elegalité de Propins de Délibérations

99_DE-014-211404884-20241216-DL20241216_

DEL20241216_12BDu 16 décembre 2024
CM6.2024

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) — BUDGET 2025 Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)								
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP (€)			Montant des CP (€)				
/ DEL		pour mém. : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM6.2024	Total AP cumulé exercice 2025	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	Propos°Modif. Sur 2025	CP ouverts exercice 2025		
	Dépenses								
22-2 D7.12/9 Modif.12/06/23 Modif.17/06/24	RENOVATION TENNIS COUVERTS	7 100 000	-	7 100 000	940 000	-	3 000 000		
22-3 D8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	572 000	-	572 000	572 000	=	0		
22-4 D9.12/09 Modif.12/06/23	REHABILITATION AIRE CAMPING-CARS	310 400	-	310 400	310 400€	-	0		
23-1 D5.16/01 Modif.18/12/23	OPERATIONS RAVALEMENT FAÇADES	150 000		150 000	100 000	-	50 000		
23-2 D7.12/6 Modif.18/12/23	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARK (bowl + jeux inclusifs)	572 000		572 000	572 100	-	0		
23-3 D8.12/06 Modif.18/09/23	AMENAGEMENT DU SQUARE BRAINE L'ALLEUD	600 000		600 000	600 000	= ,	0		
24-1 D4.18/12/23	AQUISITION D'HORODATEURS	280 000		280 000	70 000	-	35 000		
24-2 D4.18/12/23 Modif.17/06/24	HALLE AUX POISSONS	3 496 920	+5 083 080	8 580 000	50 000	-	40 000		
24-3 D4.18/12/23	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI	1 268 410		1 268 410	80 000	-	1 188 410		
24-4 D4.18/12/23 Modif.17/06/24	HALLE OUVERTE PL. MARCHE	5 055 600		5 055 600	50 000	-	0		
24-5 D8.15/04	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	11 000 000	+5 000 000	16 000 000	50 000	-	50 000		
24-6 D8.17/6	RELEVE DES CONCESSIONS CIMETIERE	300 000		300 000	75 000	-	75 000		
24-7 D9.17/6	AMENAGEMENT DE PARKINGS Et petits travaux de voirie	600 000		600 000	150 000		150 000		
25-1 D.16/12/24	MAPPING EVENEMENTIEL	150 000		150 000	=		50 000		

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus. Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Transmis en préfecture le Affiché/notifié le Certifié exécutoire.

QUISTIE HAITA

Romain BAIL

6